

Demande de location de bennes PARTICULIERS – COLLECTIVITES

Uniquement pour les communes adhérentes à la 3CBO

COORDONNEES DU DEMANDEUR

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse de location : _____

Code postal - Ville : _____

Téléphone : _____ - Mail : _____

INFORMATIONS POUR LA FACTURATION (si différentes)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse de Facturation : _____

Code postal - Ville : _____

INFORMATIONS SUR LA LOCATION SOUHAITEE

Période de location souhaité : Du _____ au _____

Volume de benne souhaitée : 10 m³ 20 m³

Type de déchets à déposer :

- Gravats Déchets verts
 Tout-venants/encombrants Ferrailles

J'atteste avoir pris connaissance des déchets refusés (voir verso de la fiche) et m'engage à respecter les consignes données sous peine d'avoir une facturation supplémentaire.

Signature obligatoire du demandeur

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLERY, DU BETZ ET DE L'OUANNE

Pôle technique : 505, chemin des Comtois – 45220 CHUELLES

Tél : 02 38 95 27 65 - Mail : secretariat.st@3cbo.fr

Siret : 200 067 668 00018 - Code APE 8411A

INFORMATIONS SUR LES LOCATIONS DE BENNES

1. Définition du service assuré par la 3CBO

Le service régi par contrat a pour objet la location et le traitement d'une benne dont la taille est choisie selon les besoins du demandeur. Cette benne sera destinée à recevoir des déchets de type : déchets verts, encombrants, gravats ou ferrailles. Ce service est proposé uniquement aux particuliers et aux collectivités territoriales.

2. Définition de la préparation à la location

La réalisation d'un rendez-vous préalable est obligatoire à l'adresse de location souhaitée, à minima une semaine avant la date de début de location. Ce rendez-vous sera effectué par un agent de la 3CBO en présence du demandeur ce qui permettra de déterminer la possibilité de poser ou non une benne et d'en déterminer, qu'en cela est possible, le lieu exact de pose. Les déchets devront être visualisés par l'agent afin d'indiquer à l'utilisateur le type de traitement appliqué pour la facturation.

Pour information, les déposes et reprises de bennes ont lieu entre le lundi et le vendredi à 7h30 ou à 13h. Par conséquent, toutes demandes de location de bennes sur les samedis et dimanches feront l'objet d'une facturation de deux jours. Le temps minimum de location est de 24 heures. Aucune dépose de benne ne pourra être effectuée à l'intérieur d'une propriété privée.

3. Obligations de l'utilisateur

L'utilisateur devra demander une autorisation de dépose de benne sur la voie publique auprès de la mairie du lieu de dépose de benne et respecter les consignes établies lors du rendez-vous de préparation de location de bennes afin que l'emplacement de la benne soit dégagé pour les manœuvres du camion et le balisage de la benne.

4. Tarifs

Location d'une benne	Unité	Tarif unitaire
Dépose et reprise d'une benne	Unitaire	150 €
Tarif de location - 20 m ³	Jour	7,5 €
Tarif de location – 10 m ³	Jour	5 €
Tarif du traitement (à la pesée) : Tarif révisé chaque année selon le cours du marché		
Déchets verts		40 €/t
Encombrants/tout-venant		175 €/t
Ferraille		0 €/t
Gravats		0 €/t

Au moment du retrait de la benne, la 3CBO se réserve le droit d'appliquer le tarif de traitement appliqué par l'exutoire en charge du tri et du traitement de ce type de déchets si elle contient des **déchets refusés** dont voici la liste : **bouteille de gaz, pneus, ordures ménagères, extincteurs, amiante (tôle ondulée, fibrociment), pièces de véhicules/véhicules, déchets radioactifs, batterie, explosifs, déchets d'équipements électriques et électroniques (réfrigérateur, microondes...)**.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CLÉRY, DU BETZ ET DE L'OUANNE

Pôle technique : 505, chemin des Comtois – 45220 CHUELLES

Tél : 02 38 95 27 65 - Mail : secretariat.st@3cbo.fr

Siret : 200 067 668 00018 - Code APE 8411A